

Vers un nouveau cadre pour l'intégration aux États-Unis

Catherine Tyson

Les politiques de réinstallation aux États-Unis ont une vision de l'intégration qui est totalement déconnectée de celle des réfugiés eux-mêmes.

L'intégration est un défi crucial pour les réfugiés réinstallés qui souhaitent s'établir et réussir au sein de leur nouvelle communauté. Le régime de réinstallation des États-Unis, fondé sur la loi de 1980 relative aux réfugiés (Refugee Act), définit les indicateurs de réussite de l'intégration et de la réinstallation¹. Cependant, dans le cadre du régime actuel de réinstallation aux États-Unis, certains réfugiés, et peut-être beaucoup d'entre eux, se retrouvent en difficulté, y compris longtemps après que la période officielle de réinstallation soit terminée. La persistance de la pauvreté et des faibles revenus qui caractérisent de nombreuses communautés de réfugiés², la hausse du taux de suicide parmi certaines d'entre elles³ et les sentiments de frustration et d'isolement exprimés par les réfugiés réinstallés sont seulement quelques-uns des indicateurs suggérant que la politique actuelle de réinstallation aux États-Unis ne permet finalement pas à la population qu'elle est censée desservir de trouver le chemin d'une réussite générale et durable.

En partant d'études ethnographiques des communautés irakiennes et népalo-bhoutanaises à Chicago en 2013 et d'une analyse des politiques de réinstallation des États-Unis (principalement la loi relative aux réfugiés) j'ai découvert plusieurs points de divergence évidents quant à la manière dont les politiques et dont les populations de réfugiés envisagent l'intégration, ainsi que certaines différences d'intégration entre deux communautés de réfugiés.

Indicateurs d'intégration dans la politique des États-Unis

Dans la politique des États-Unis en matière de réinstallation des réfugiés, l'intégration repose sur les notions néolibérales du citoyen productif, telles que l'autosuffisance et l'indépendance. Les dispositions spécifiques énoncées dans la loi relative aux réfugiés pour le financement fédéral d'activités d'intégration, et pour la majorité des activités financées par des subventions fédérales ou des États, sont celles qui portent sur l'acquisition de compétences de base en anglais et le placement professionnel. Il ne laisse aucun doute que cette approche définit l'autosuffisance économique en tant que principal indicateur

d'une intégration réussie. En effet, la note de bas de page (1)(A)(i) de la Section 411 de la loi⁴ stipule expressément que l'objectif du Bureau de réinstallation des réfugiés est de mettre suffisamment de ressources à disposition pour la formation et le placement professionnels afin que les réfugiés atteignent le plus rapidement possible l'autosuffisance économique.

L'acquisition de la langue anglaise est uniquement considérée importante dans la mesure où elle peut aider les réfugiés à trouver un emploi et devenir financièrement indépendants. La loi stipule que l'anglais doit être enseigné à un niveau suffisant pour permettre aux réfugiés de trouver un emploi ; elle ne mentionne nullement l'apprentissage de l'anglais en vue de remplir des fonctions sociales ou même de renforcer davantage l'autonomie des personnes pour évoluer au sein de l'infrastructure du pays. L'orientation économique des politiques suggère que la réinstallation s'attache davantage à l'intégration dans l'économie locale qu'à l'intégration dans la communauté en général. Cette orientation particulière s'avère un point de divergence profond et immédiat par rapport à la manière dont les réfugiés népalo-bhoutanais et irakiens perçoivent l'intégration.

Indicateurs d'intégration parmi les réfugiés

Pour les réfugiés bhoutanais, les indicateurs d'intégration sont l'acquisition de la langue anglaise, la visibilité culturelle et la préservation de la culture, tandis que pour les réfugiés irakiens il s'agit de l'acquisition de la langue anglaise, des relations avec les Américains et de la mobilité socio-économique, une moindre importance étant accordée à la préservation de la culture.

L'acquisition de la langue anglaise était clairement considérée comme importante en elle-même, plutôt que comme un simple outil facilitant l'autosuffisance économique. Les réfugiés irakiens et bhoutanais reconnaissent la nécessité de l'anglais pour obtenir un emploi et devenir financièrement indépendants mais ils considéraient également l'acquisition de cette langue comme indispensable à la formation de relations sociales et à l'intégration à leur nouvel environnement. Tant les réfugiés irakiens que bhoutanais souhaitaient

acquérir une bonne maîtrise de l'anglais et non pas seulement les connaissances minimales pour leur permettre de trouver un emploi.

Les réfugiés considéraient la préservation de la culture comme un moyen d'établir et de consolider les relations dans les familles et avec la communauté des réfugiés en général mais aussi de renforcer leur intégration, dans la mesure où ils pouvaient rester attachés à leur culture au sein d'une société diverse. Les activités liées à la préservation de la culture atténuent également le stress psychologique découlant du processus de réinstallation et, par là-même, réduisent indubitablement les obstacles à l'intégration. Pourtant, alors que la préservation de la culture constituait un indicateur d'intégration pour les deux groupes de réfugiés, elle n'est pas une seule fois mentionnée dans la loi relative aux réfugiés.

Si les questions économiques occupaient peu de place dans la vision de l'intégration des Bhoutanais, elles constituaient en revanche des indicateurs d'intégration importants pour les réfugiés irakiens, qui étaient soucieux d'atteindre l'indépendance économique même s'ils ne considéraient pas que cet objectif se caractérisait principalement par l'indépendance vis-à-vis de l'assistance publique. Les réfugiés irakiens étaient plus attachés que les Bhoutanais à la mobilité socio-économique en tant qu'indicateur d'intégration, comme en témoignait leur intérêt à approfondir leurs compétences linguistiques en anglais et poursuivre d'autres études formelles qui leur permettraient d'accéder à un éventail plus large de possibilités d'emploi.

La visibilité culturelle, à laquelle les réfugiés népalo-bhoutanais étaient spécifiquement attachés, constituait un indicateur d'intégration intéressant. Le sentiment d'appartenir à une communauté relativement petite et nouvelle à Chicago, exprimé presque universellement, contribuait à un sentiment d'aliénation vis-à-vis de la population américaine plus générale. Comme aucun immigrant népalo-bhoutanais n'avait vécu à Chicago avant 2008, il n'existait aucune ressource communale pour faciliter leur intégration. Malheureusement, la loi de 1980 relative aux réfugiés ne définit aucun cadre pour développer ou financer des programmes qui pourraient venir en aide aux personnes n'appartenant à aucune communauté établie.

Comblent l'écart

Dans l'ensemble, on pouvait observer seulement quelques domaines de convergence entre la politique et la manière dont les réfugiés envisageaient l'intégration tandis qu'un seul aspect, l'acquisition de la langue anglaise, figurait dans toutes les visions de l'intégration. En revanche,

les différences étaient bien plus nombreuses et évidentes entre la manière dont chaque population de réfugiés percevait l'intégration et dont celle-ci était codée dans la politique de réinstallation, ce qui révélait de grandes disparités et pouvait également contribuer à des résultats moins que désirables en matière de réinstallation.

Le cadre actuel de la politique de réinstallation des États-Unis établit une corrélation entre les résultats publics (par exemple, trouver un emploi grâce auquel le réfugié n'a plus besoin d'aide publique et acquérir les bases minimum en anglais nécessaires à cet emploi) et l'intégration « réussie », bien qu'il existe un écart entre les préconceptions de cette politique et la manière dont les réfugiés appréhendent l'intégration réussie.

Ces dernières années, les chercheurs et les professionnels de la réinstallation ont noté l'inefficacité du régime actuel de réinstallation aux États-Unis. Afin d'offrir une aide plus efficace à la réinstallation aux États-Unis, il faudra créer un cadre de réinstallation qui comble l'écart entre la politique et l'intégration telle qu'elle est vécue, en tenant compte des différentes considérations culturelles dans l'élaboration de nouvelles politiques et pratiques. Bien qu'il pourrait s'avérer problématique de définir des politiques de réinstallation pour chaque groupe de réfugiés, il n'en est pas moins nécessaire de prendre en compte les facteurs permettant aux réfugiés de se sentir intégrés, afin de les servir avec efficacité.

Si le processus d'élaboration des politiques tient compte des indicateurs d'intégration réussie tels que définis par les populations de réfugiés, il est alors possible d'améliorer les résultats à long terme pour les populations réinstallées. Enfin, des recherches sur le nombre de réfugiés réinstallés qui se considèrent mal intégrés, et comment ce sentiment est corrélé à des résultats négatifs au regard des indicateurs de la politique actuelle et des indicateurs des réfugiés, pourraient à l'avenir inciter les autorités à réviser la politique de réinstallation en vigueur aux États-Unis.

Catherine Tyson cgtyson15@gmail.com

Étudiante diplômée entrante, Johns Hopkins School of Advanced International Studies

<http://krieger.jhu.edu/internationalstudies/>

1. Loi publique des États-Unis 96-212. 94 Stat. 102. (17 mars 1980) <http://uscode.house.gov/statutes/pl/96/212.pdf>

2. Capps R et Newland K (2015) *The Integration Outcomes of US Refugees: Successes and Challenges*, Migration Policy Institute. www.migrationpolicy.org/research/integration-outcomes-us-refugees-successes-and-challenges

3. Centers for Disease Control and Prevention (2013) *Suicide and Suicidal Ideation Among Bhutanese Refugees – United States 2009 – 2012* www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/mm6226a2.htm

4. www.acf.hhs.gov/orr/resource/the-refugee-act